

## Directives de la session et informations générales

### 1. Thème et contexte

Le thème de cette session est le suivant:

*Modèles multipartites visant à promouvoir la sécurité alimentaire, la nutrition et l'agriculture durable: vers le programme de développement pour l'après-2015*

Le CSA encourage la participation de tous les acteurs concernés aux forums sur la sécurité alimentaire et la nutrition aux niveaux mondial, régional et national. Le Comité souligne également l'importance des processus multipartites dans l'instauration d'une agriculture durable et d'une bonne nutrition. Les expériences, pratiques optimales et enseignements qui seront mis en évidence lors de cette session sont pertinents pour la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015.

### 2. Objectif

L'objectif de ce point est de renforcer les liens et d'encourager un véritable dialogue entre le CSA et d'autres acteurs intéressés par la sécurité alimentaire et la nutrition aux niveaux mondial, régional et national. Ceci s'inscrit dans la lignée des trois rôles du CSA:

- ✓ Coordination au niveau mondial
- ✓ Convergence des politiques
- ✓ Appui et avis fournis aux pays et régions ([Document de réforme du CSA, 2009](#))

### 3. Forme des débats

Cette session prendra la forme d'un débat interactif, en trois ateliers d'une durée d'une heure chacun. Le premier atelier rassemblera des représentants d'initiatives en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition au niveau mondial. Le deuxième atelier portera sur les initiatives menées au niveau régional, et le troisième sur les initiatives menées au niveau national.

À l'ouverture de la session, le Président du CSA donnera la parole au facilitateur, M. David Nabarro, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la sécurité alimentaire et la nutrition, qui présentera les invités. Chaque conférencier sera invité à s'exprimer pendant un maximum de cinq minutes, en abordant directement les thèmes de discussion ci-après. En raison du peu de temps imparti à chaque initiative, les présentations Powerpoint ne sont pas souhaitées.

Après les interventions, le facilitateur soumettra des questions aux conférenciers et, si le temps le permet, prendra les questions des participants. Pour permettre un

*Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org)*



maximum d'interaction, il est demandé aux conférenciers et aux délégués de se limiter à des interventions pertinentes, brèves et directes.

Les principaux points qui se dégageront des discussions de groupe, ainsi que le thème et le contexte des ateliers, seront transmis au Comité de rédaction pour que celui-ci les intègre au rapport final.

#### 4. Questions-débat:

En préparant leur intervention, les conférenciers aborderont les questions suivantes:

- I. Quels sont les facteurs clés d'une participation efficace des différentes parties prenantes?
- II. Quelles en sont les difficultés, comment celles-ci sont-elles abordées et quels enseignements peut-on en tirer?
- III. Quels sont les mécanismes en place qui permettent de suivre les progrès accomplis dans le cadre de l'initiative, notamment en matière de responsabilité mutuelle des parties prenantes?
- IV. Quels sont les liens actuels ou prévus entre l'initiative et le CSA?
- V. Comment renforcer les liens entre l'initiative et le CSA afin d'améliorer l'impact sur le programme de développement pour l'après-2015?

#### 5. Les ateliers

##### **Atelier 1 – Initiatives mondiales (une heure)**

##### **Le programme de développement pour l'après-2015**

À l'heure où les efforts s'intensifient pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) avant la fin de l'année 2015, les yeux se tournent vers ce qu'il conviendra de faire après cette échéance. Lors du Sommet sur les OMD, en septembre 2010, et de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20), en juin 2012, les États Membres de l'ONU ont mis en place des méthodes permettant de recenser les résultats obtenus et les enseignements tirés dans le domaine des OMD, de dégager de nouvelles idées et de définir de nouvelles priorités. C'est ce que l'on appelle aujourd'hui le «Programme de développement pour l'après-2015».

L'Organisation des Nations Unies a joué un rôle de catalyseur dans l'élaboration d'un nouveau cadre de travail, en rassemblant un large éventail de parties prenantes (gouvernements, système des Nations Unies, société civile, secteur privé, milieux universitaires et grand public) et, parallèlement, a épaulé les États Membres en leur fournissant des données fondées sur l'analyse des faits, des théories analytiques et une expérience de terrain.

Le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) a dressé une liste de 11 consultations thématiques mondiales (éducation; inégalités; santé; gouvernance; conflits et fragilité; croissance et emploi; durabilité environnementale; faim; sécurité

alimentaire et nutrition; dynamique des populations; énergie; et eau) afin d'étudier le rôle que pourraient jouer ces différents thèmes au sein de ce nouveau cadre. Les résultats de ces consultations, qui ont été réalisées avec l'aide de l'ONU et complétées par plus de 80 consultations au niveau national, ont été transmis à un Groupe de personnalités de haut niveau nommé par le Secrétaire général en juillet 2012.

Parallèlement, un Groupe de travail intergouvernemental multipartites a été créé à l'issue de la Conférence Rio+20 et chargé d'élaborer une proposition d'objectifs de développement durable pour succéder aux objectifs du Millénaire pour le développement.

À terme, ces deux initiatives devraient converger pour ne plus former qu'un vaste programme de développement, assorti d'un ensemble cohérent d'objectifs pour l'après-2015.

Le Programme de développement pour l'après-2015 fait une large place à la sécurité alimentaire et à la nutrition. La FAO et le PAM, en collaboration avec le FIDA et Bioversity International, ont codirigé la consultation thématique sur la faim, la sécurité alimentaire et la nutrition, à l'issue de laquelle a été publiée la Déclaration de Madrid. Au sein des groupes de travail, les organisations ayant leur siège à Rome ont, à ce jour, codirigé l'élaboration de fiches thématiques sur l'agriculture durable, la sécurité alimentaire et la nutrition, la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse, ainsi que l'eau et l'assainissement.

## **Atelier 2 – Initiatives régionales (une heure)**

### **La nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire du G8 dans le contexte du PDDAA**

Le G8 travaille en partenariat avec l'Union africaine, le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) pour mettre en œuvre la Nouvelle alliance et faire fructifier l'initiative «Grow Africa». Cette collaboration permettra de s'assurer que les efforts entrepris reposent sur le principe de la prise en charge par les pays africains eux-mêmes, donnent des résultats probants et puissent être reproduits ailleurs sur le continent.

Afin d'accélérer les progrès réalisés au niveau national dans les pays africains partenaires, les cadres de coopération de la Nouvelle alliance font concorder les activités prioritaires avec les plans nationaux d'investissement de chaque partenaire pour le PDDAA et tiennent compte des engagements de financement, des actions stratégiques et des déclarations d'intention du secteur privé.

La Nouvelle alliance est présentée comme une initiative multipartite qui centre aujourd'hui son action sur la mise en œuvre au niveau national. Cet axe de travail a des conséquences pour l'élaboration des recommandations stratégiques du CSA, et il importe de veiller à ce que l'action de Nouvelle alliance reste dans l'axe de ces recommandations et coordonnée aux autres initiatives.

## **Atelier 3 – Initiatives nationales (une heure)**

## **Brésil: le Conseil national de sécurité alimentaire et nutritionnelle (CONSEA)**

Le Conseil national de sécurité alimentaire et nutritionnelle (CONSEA) est un espace de dialogue entre le gouvernement et la société civile, qui propose des lignes directrices pour les interventions dans le domaine de l'insécurité nutritionnelle et alimentaire. Il se compose actuellement de 57 conseillers (38 représentants de la société civile et 19 ministres d'État et autres représentants du gouvernement fédéral) et de 28 observateurs.

Fondé le 30 janvier 2003, le Conseil est un organe de consultation qui fournit des avis à l'intention de la Présidente de la République fédérative du Brésil en matière d'élaboration de politiques et de directives propres à garantir le droit à une nourriture adéquate dans tout le pays. Il offre un espace institutionnel de dialogue et de coordination pour promouvoir la sécurité alimentaire et nutritionnelle en adoptant une approche démocratique, transparente et fondée sur les droits.

Le Conseil est un organe de nature consultative; son rôle n'est pas de mettre en œuvre des programmes, des projets ou des politiques. Toutefois, il suit de près l'élaboration et l'application des politiques publiques et surveille les indicateurs sociaux liés à la sécurité alimentaire et à la nutrition.

En se basant sur les décisions de la Conférence nationale pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et en s'inspirant des mouvements sociaux historiques et émergents, le CONSEA procède au suivi et à l'examen de différentes initiatives comme le programme d'alimentation scolaire «Bolsa Familia», le Programme d'achat d'aliments locaux ou le Programme de surveillance alimentaire et nutritionnelle, entre autres.

L'action du CONSEA est régie par les principes de transparence, de démocratie et de contrôle social. Il promeut le droit à une nourriture adéquate et saine dans ses aspects environnementaux, culturels, économiques, sociaux et régionaux, la responsabilité des États de défendre le droit à la nourriture, le principe de la souveraineté alimentaire et le principe d'une action intersectorielle et intégrée pour vaincre le fléau de la faim.

Le CONSEA encourage la société civile à participer à la préparation, à la mise en œuvre et au suivi des politiques en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle, car cette participation est essentielle à la réalisation des objectifs sociaux et à la lutte contre l'exclusion.

## **Thaïlande: étude de cas**

La Thaïlande est un pays agro-industriel qui, tout en étant doté d'une vigoureuse économie d'exportation, connaît une transition nutritionnelle rapide. Jusqu'à présent, la dénutrition et les retards de croissance y étaient fréquents et considérés comme un symptôme de pauvreté. Des programmes de lutte contre la pauvreté et de soins de santé primaires ont été mis en œuvre à l'échelle nationale, avec des indicateurs nutritionnels intégrés dans le cadre de résultats.

Le pays a réussi à mettre en place des politiques macro et micro-économiques qui se renforcent mutuellement au niveau de la communauté. L'engagement du gouvernement dans la mise en œuvre du Plan de lutte contre la pauvreté, associé à des stratégies et objectifs de nutrition saine, ont donné lieu à des actions à assise communautaire qui incluaient notamment: des services sociaux de base; la mobilisation massive de volontaires (un pour dix ménages) et des initiatives

mutuelles pour atteindre les populations les plus reculées, dans le but de réduire de manière significative la dénutrition des mères et des enfants.

La croissance économique rapide et la modification des habitudes de vie et des régimes alimentaires (diminution de la consommation de riz, de céréales et de tubercules au profit de la viande, des œufs et du lait) ont favorisé l'apparition de l'obésité et de maladies qui ne sont pas des maladies transmissibles.

Le récent Cadre stratégique pour la gestion de l'alimentation en Thaïlande propose une approche intersectorielle pour la mise en œuvre de la Stratégie alimentaire nationale selon les axes thématiques suivants: sécurité alimentaire, qualité et sécurité sanitaire des aliments, éducation à l'alimentation et systèmes de gestion. Cette stratégie inclut une série d'éléments liant la production vivrière à la nutrition et à la santé des nourrissons, des jeunes enfants, des enfants en âge scolaire et des femmes.

L'agriculture et les systèmes alimentaires y apportent une contribution significative non seulement en permettant aux familles de disposer de nourriture toute l'année, mais également en fournissant, grâce à la production locale, un complément d'alimentation aux femmes enceintes, aux nourrissons et aux jeunes enfants, ainsi que du lait issu des fermes laitières locales pour les programmes d'alimentation scolaire. Ce modèle de gestion devrait permettre d'instaurer une sécurité alimentaire durable pour les familles et de développer une agriculture durable après l'échéance de 2015, tout en contribuant, *in fine*, à l'élimination tant de la dénutrition que de la suralimentation.